

Discours d'ouverture

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs les responsables d'autorités de régulation,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est à mon tour de vous souhaiter, à toutes et à tous, la **bienvenue au Luxembourg** pour la 23^{ème} réunion annuelle de Fratel. J'espère que vous serez séduits par la diversité, le dynamisme et l'ouverture du Luxembourg et que vous aurez le temps de profiter de ses paysages verdoyants et de la capitale classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Je tiens tout d'abord à exprimer **ma gratitude à Madame la ministre** de nous avoir fait l'honneur de sa présence ce matin.

Son discours d'ouverture illustre l'intérêt que le Luxembourg porte aux **échanges multilatéraux et aux relations internationales**. Les échanges entre pairs sont, en effet, plus que jamais essentiels : la **concertation entre régulateurs** est indispensable pour construire un environnement numérique à la fois ouvert, sûr et inclusif.

Votre participation nombreuse aujourd'hui témoigne de votre conviction, que je partage pleinement, que le **réseau Fratel est un forum privilégié** pour échanger, confronter nos approches et enrichir notre action collective.

C'est toujours pour moi un grand plaisir de retrouver la **famille des régulateurs francophones** des télécommunications ainsi que tous les autres acteurs du

marché - opérateurs, entreprises, société civile – dont les contributions nourrissent et renforcent également les travaux de Fratel.

D'avance je souhaite également **remercier Laure** pour tes mots chaleureux et surtout ton engagement constant au service de Fratel.

Permettez-moi de dire quelques mots sur **l'Institut Luxembourgeois de Régulation** (ILR), qui a le plaisir de vous accueillir aujourd'hui. L'ILR est un régulateur **multisectoriel**, intervenant dans les domaines des communications électroniques, des fréquences, de l'énergie, des transports ferroviaire et aérien, des postes, ainsi que de la sécurité des réseaux et systèmes d'information.

Depuis plus de vingt-cinq ans, l'ILR accompagne l'évolution de ces marchés en collectant et en analysant des données auprès des opérateurs afin d'évaluer l'état et la dynamique des secteurs régulés.

Depuis l'ouverture du marché à la concurrence en 1997, notre environnement n'a cessé d'évoluer sous l'impulsion de l'innovation et de l'investissement.

Depuis près de cinq ans, l'ILR a recentré **son action autour du consommateur**, afin de mieux le sensibiliser, l'accompagner et surtout de le responsabiliser. Nous voulons lui donner davantage de pouvoir d'agir, de faire des choix éclairés et ainsi contribuer à stimuler la concurrence.

Nous avons adopté pour cela une **approche collaborative**, en mettant à disposition du consommateur des outils permettant, par exemple, de mesurer la qualité de service, de comparer les offres, ou encore connaître la connectivité disponible à son adresse.

Je souhaitais rappeler notre stratégie car il me paraît important de souligner que si le rôle des régulateurs est, par nature, bien défini, il exige aussi de nous, de la **souplesse, agilité et créativité**. Les défis qui se présentent à nous – qu’ils concernent la cybersécurité, thème de prédilection de l’ILR, la souveraineté numérique, dans un contexte de déploiement de réseaux avancés tels que la fibre optique, la 5G/6G, les infrastructures en nuage– appellent des réponses collectives, innovantes et coordonnées.

Le thème de ces deux journées, « grands acteurs internationaux du numérique : quels impacts au niveau local ? » illustre parfaitement cette nécessité de s’adapter pour les régulateurs.

En Europe, la Commission européenne prépare d’ailleurs, parallèlement à la révision du Code des communications électroniques européen, une **nouvelle législation sur les réseaux numériques** visant à simplifier, harmoniser davantage et améliorer les règles existantes.

Je suis convaincu que les échanges qui se tiendront au cours de ces journées seront fructueux et nous feront avancer dans notre régulation, et qu’ils contribueront à renforcer les liens qui unissent notre communauté francophone de régulation.

Je vous souhaite à toutes et à tous d’excellents travaux et un très agréable séjour au Luxembourg.